CROIX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal est convoqué pour le vendredi 1er juin, à 8 heures et demie du soir, pour le renouvellement de toutes les commissions.

CAISSE D'EPARGNE. — La Caisse d'épargne sera fermée le dimanche 3 juin, jour de la Pentecôte.

WASQUEHAL

VOL D'UNE MONTRE. — Lundi soir vers quatre heures et demie, les ouvriers maçons employés par MM. Picavet frères, entrepreneurs, à la construction d'une maison, pavé de Lille, à Wasquehal, s'étaient retirés du chantier pour prendre leur collation. Pendant leur absence, un malfaiteur a pénétré dans le bâtiment pour soustraire une montre en argent et une chaine placée dans le gilet d'un des ouvriers. Il disparut aussitôt ; mais ses allées et venues ont, parait-il, été remarquées par des enfants et les soupçons se portent de préférence sur un ancien ouvrier qui travailla jadis dans cette entreprise.

MUTATIONS FONCIERES. — Le contrôleur des contributions se rendra à la Mairie de Wasquehal, le vendredi 1er juin, à 2 heures de l'après-midi, pour opérer le travail des mutations foncières pour l'année 1901.

LANNOY

UN ACCIDENT DE TRAVAIL. — Mardi après-midi, un tisserand, Alexandre Pomme, travaillant à la fabrique de MM. Leborgne, a été contusionné au pied droit, par la chute d'un poids. M. le docteur Parmentier lui a prescrit un repos de huit jours.

LYS

A L'UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE. — Dans sa dernière réunion générale, le comité de l'Union Sociale et Patriotique, a présenté aux membres de la société ceux d'entre eux qui avaient été élus conseillers municipaux.

Au nom de ces derniers, M. Henri Poissonnier a pris la parole et, après avoir constaté les progrès et les succès de l'Union, puisque tous ses candidats ont été élus, il a remercié les électeurs présents de l'entrain généreux dont ils ont fait preuve pendant la campagne électorale, et a fait appel aux honnêtes gens pour continuer à travailler à la prospérité de la ville.

On a ensuite procédé à l'élection du président de l'Union Sociale et Patriotique en remplacement de M. Henri Poissonnier qui, en raison de son élection comme adjoint au Maire, a donné sa démission de président.

M. Henri Desprets Rincheval a été nommé par acclamation. Une ovation chaleureuse lui a été faite. Très sensible à ces marques d'estime, M. Desprets a assuré à l'assistance que chacun pourrait toujours compter sur son concours et son dévouement. Un punch a été ensuite servi et un concert des plus gais a clôturé la réunion.

ASCQ

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Les contribuables sont prévenus que le contrôleur des contributions directes arrivera le 6 juin 1900, à huit heures du matin, à la Mairie d'Ascq, afin de constater les changements à opérer pour la confection des rôles des contributions directes de 1901.

Le contrôleur rédigera, de concert avec le Maire et les répartiteurs et en présence du percepteur, les états de changements concernant les contributions personnelle-mobilière, et des portes et fenêtres, ainsi que la taxe sur les biens de mainmorte. Il révisera l'état-matrice des prestations et procèdera à la constatation des propriétés non bâties devenues imposables ou ayant cessé de l'être, des constructions et des démolitions totales ou partielles. Il recueillera, en outre, les renseignements relatifs à la contribution des patentes.

Les contribuables sont avertis que le contrôleur se transportera pour exécuter un semblable travail, savoir : A Annappes, le 9 juin, à huit heures du matin ; à Flers, le 14 juin, à huit heures du matin ; à Willems, le 7 juin, à sept heures et demie du matin ; à Chéreng, le 5 juin, à neuf heures du matin ; à Forest, le 1er juin, à huit heures du matin.

ANSTAING

UN HABITANT DE FLERS ARRETE POUR VOL. — Dans la journée de mardi, la gendarmerie de Lannoy est descendue à Anstaing, et, à la suite d'une enquête, a conduit au dépôt de Lannoy, un sellier, Paulin Poutard, âgé de 61 ans, qui s'est rendu coupable de vol dans les circonstances suivantes :

Dimanche dernier, Pontard, qui habite Flers, était allé dans l'après-midi rendre visite à Anstaing, à sa fille Marguerite, *femme Delattre. Vers six heures du soir, celle-ci* s'absenta quelques instants, laissant son père seul chez elle. A son retour, Paulin Pontard était parti. Bientôt, Marguerite s'aperçut que son porte-monnaie contenant sept francs n'était plus dans la poche d'un jupon qu'elle avait laissé sur une chaise, et qu'un veston d'une valeur de 24 francs, appartenant à son mari, avait disparu également. Ses soupçons se portèrent immédiatement sur son père qui s'était enfui, croit on, en passant par le soupirail de la cave.

Lundi après midi, pendant que Marguerite était à l'atelier, elle apprit que son père était revenu à Anstaing et qu'il devait en ce moment même se trouver chez elle. Elle en informa aussitôt le garde-champêtre Deneuville, en le priant d'aller vérifier le fait. Celui-ci y consentit et il put alors constater que Paulin Pontard se trouvait seul dans la maison de sa fille et qu'il était occupé à faire tout un paquet de bottines, chaussettes, gilets, etc., appartenant au mari de Marguerite.

Pris en flagrant délit, il fut aussitôt arrêté par le garde et conduit à la prison municipale. Mardi, la gendarmerie de Lannoy est venue le chercher pour le conduire mercredi à Lille.

CHÉRENG

UN PENDU. — Mardi matin, un journalier, Louis Deneuville, âgé de 60 ans, habitant au hameau de l'Autour, a été trouvé pendu dans sa chambre à coucher. Ce sont ses voisins qui l'ont découvert. Il vivait seul et semblait toujours préoccupé. Mardi après-midi, la gendarmerie de Lannoy, est descendue sur les lieux pour constater ce suicide.

BAISIEUX

UNE MANIFESTATION A L'OCCASION DE L'ELECTION DE M. DEFFONTAINES, NOUVEAU MAIRE. — Nous avons donné, lundi, le compte-rendu de l'importante manifestation de sympathie qui a eu lieu, dimanche, à Baisieux, à l'occasion de la récente nomination de M. Deffontaines, nouveau maire de la commune. Voici le discours qui a été prononcé, à la Mairie, par M. Emile Devaux :

« M. le Maire, à titre de vice-président de la fanfare, je suis heureux et fier de venir vous exprimer les sentiments de réelle satisfaction que nous avons tous éprouvés en apprenant votre nomination au poste honorable de premier magistrat de la commune. Messieurs les membres du Conseil municipal ont été bien inspirés en vous désignant d'une voix presque unanime pour gérer les affaires communales ; ils ont prouvé qu'ils sont vraiment dignes de la confiance des électeurs en répondant si bien aux désirs de la population. Du fond du cœur, au nom de tous nos amis, je leur adresse un bien sincère merci.

» Nous connaissons, M. le Maire, votre esprit conciliant, votre extrême bienveillance et c'est pourquoi nous sommes si heureux de vous voir à la tête de notre chère commune.

» Nous savons que vous avez toutes les qualités nécessaires pour faire disparaître rapidement des malentendus fâcheux, pour apaiser des querelles regrettables, pour faire, en un mot, régner ici la paix et la concorde si nécessaires à tous points de vue.

» Nous savons que vous ne serez point un bouillant politique, ni un sectaire ridicule, mais un administrateur habile et impartial, travaillant sans relâche à faire enfin dans le domaine pratique l'égalité et la fraternité. Nous avons la ferme confiance que dans un avenir prochain, rendant justice à votre sage administration, tous les habitants de Baisieux, tous sans exception, crieront comme nous aujourd'hui qui vous connaissons plus intimement : « Vive M. le Maire ! »

» Votre sollicitude toute particulière pour la fanfare, dont vous êtes le digne et sympathique président, nous impose le devoir de faire tous nos efforts pour faire prospérer cette chère société qui ne sera bientôt plus, grâce à vous, ni du petit, ni du grand Baisieux, mais tout simplement la fanfare de Baisieux.

» Nous avons pleine et entière confiance en votre tact, en votre habileté pour ramener les égarés, pour calmer les impatients, pour décider les timides. Avec l'hommage de notre profond respect, nous vous prions d'agréer, M. le Maire, l'assurance de notre entier dévouement. »

FLERS

SERVICE DES POIDS ET MESURES. — La vérification des poids et mesures aura lieu à Flers, vendredi prochain, à l'estaminet de l'Agrippin, près de l'église.

OBITS DU 30 MAI. — M. Henri Lepers, 10 heures, église St-Martin, Croix. — M. Henri Vanackère, 9 heures, église Saint-Sepulcre. — M. Charles Serrurier, 9 h. 1/2, Saint Martin.

Communications

CERCLE ALEXANDRE DUMAS. — Les membres sont priés de ne pas manquer à la répétition générale qui aura lieu jeudi 31 mai, à 8 heures un quart précises, (amende de temps de séances, soit 1 franc) en vue du festival de Hendin (P.-D.-C.), qui a lieu dimanche prochain 3 juin (Pentecôte). Les personnes désireuses de profiter de la réduction accordée aux membres du Cercle, peuvent se faire inscrire au local de la société, chez M. E. Wellem, au « Chansonnier Nadaud », 1, place Nadaud, où il leur sera fourni tous les renseignements désirables.

Pour l'Exposition, la fabrique **SOYEZ Père, coin de la rue Faidherbe, à Lille,** met en vente un choix considérable de malles, valises, sacs à la main, à des prix exceptionnels. La maison se charge des réparations. 47750—52430

Ameublements. — (Voir aux annonces l'avis du bureau d'Argent. » 527088

Aluminium pur. (Voir aux annonces). 66350

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale; à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.*

FÉDÉRATION SYNDICALE DE L'INDUSTRIE TOURQUENNOISE. — Nous annoncions, hier, la formation d'un groupement ouvrier, sous le nom de « Fédération Syndicale de l'Industrie Tourquennoise ».

Comme nous avons toujours tenu à favoriser les associations des travailleurs, lorsque leur but a été l'amélioration du sort de ceux qui donnent leurs bras à notre industrie, nous avons voulu savoir ce que serait cette Fédération.

Un petit groupe de pères de famille, ruinés par les chômages forcés, par des grèves de longues durée, par l'augmentation progressive, effrayante du prix des choses de première nécessité — du charbon par exemple — se sont demandé ce qu'ils alaient devenir.

Après avoir tenu de nombreuses réunions, dans lesquelles ils ont étudié divers moyens, propres à remédier à la misère qu'ils voyaient venir à grands pas, ils ont pensé qu'un groupement général de tous les ouvriers de bonne volonté, ayant le souci de bien élever leur famille, pouvait seul leur donner assez de force, assez d'autorité pour assurer la réussite de leurs louables efforts. Ils ont donc eu l'idée de former une « Fédération Syndicale de l'Industrie Tourquennoise ».

Cette idée, il falait la rendre pratique car, en ouvriers intelligents, les pères de famille qui ont pris l'initiative du groupement, avaient compris que leurs camarades ne viendraient à eux qu'autant qu'ils y verraient clairement des avantages à réaliser, d'autant plus — soit dit en passant — que les travailleurs tourquennois se défient de plus en plus des associations ouvrières flairant de près ou de loin de la politique, quelle qu'elle soit.

C'est pourquoi la Fédération Syndicale a fondé deux œuvres, réclamées depuis longtemps par les ouvriers :

1° Pour porter secours aux syndiqués, dans les temps de chômage forcé ou de grève, elle a institué une « Caisse de chômage syndicale ».

2° Pour remédier à l'augmentation anormale du prix des choses de première nécessité une « Société de consommation du paiement au comptant », dans l'union avec le petit commerce local.

Dans d'autres articles nous aurons l'occasion d'étudier le fonctionnement de la Fédération et celui des œuvres qu'elle fonde en ce moment.

LE BANQUET ANNUEL des anciens élèves de l'Ecole industrielle de Tourcoing sous le patronage de l'Association. — Le banquet annuel aura lieu le dimanche, 17 juin à une heure et demie à l'hôtel du Cygne, salle des Cricks-Sicks. Prix de la souscription, 3.50. Tous les anciens élèves sociétaires ou non sont invités à y assister. La Commission prie d'envoyer les adhésions avant le 12 juin. Le Banquet sera suivi d'un concert et d'une représentation comique. Sujet de la pièce : « Un client sérieux. »

LA VINGT-SIXIEME FETE FEDERALE FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE. — Train spécial du Nord. — On nous communique la circulaire suivante :

« Monsieur le Président,

» Je vous confirme ma dernière circulaire annonçant que la Compagnie du Chemin de fer du Nord, met, à notre disposition, un train spécial qui partira le samedi 2 juin 1900 : de Tourcoing, à midi 55 ; de Roubaix, à 1 heure 02 ; de Croix, à 1 heure 09 ; de Lille, à 1 h. 30, pour arriver par le chemin de fer de ceinture à la nouvelle station de la rue Claude-Decaen, à Vincennes (annexe de l'Exposition) à 6 heures 36 du soir.

Le retour se fera par un train spécial partant de la gare du Nord, à Paris, le mardi 5 juin, à 4 heures 50 du soir, pour arriver à Lille de 11 heures à minuit avec correspondance pour Croix, Roubaix et Tourcoing. Le prix des billets, aller et retour, sera de Tourcoing, 11 fr. 75 en 3e classe et 17 fr. 75 en 2e classe ; de Roubaix, 11 fr. 65 en 3e classe et 17 fr. 65 en 2e classe ; de Croix-Wasquehal 11 fr. 55 en 3e classe et 17 fr. 50 en 2e classe ; de Lille, 11 fr. 40 en 3e classe et 17 fr. 25 en 2e classe.

Vous voudrez bien demander vos billets aux gares de Lille, Croix, Roubaix et Tourcoing, la veille du départ, c'est-à-dire le 1er juin au plus tard.

Si quelques-uns de vos gymnastes désiraient revenir plus tôt ou plus tard, il faudrait pour ceux-là prendre des billets aux conditions ordinaires des voyages de fêtes, c'est-à-dire par groupe de 5 (retour individuel), avec réduction de 50 0/0, coûtant par conséquent 1 franc de plus et valables jusqu'au 8 juin.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma parfaite considération.

» Le président de l'Union Tourquennoise.

OFFICE SANITAIRE. — STATISTIQUE HEBDOMADAIRE. — Pendant la semaine du 19 au 26 mai, il a été enregistré 50 naissances comprenant 26 enfants du sexe féminin et 24 du sexe masculin. Il a été enregistré aussi 32 décès soit 14 pour le Canton sud ; 16 pour le Canton nord-est et 2 pour le Canton nord.

Ces décès se réparissent comme suit :

Canton Sud : Tuberculose pulmonaire, 2 ; Cancers, 2 ; Affections du cœur, 1 ; Bronchite chronique, 1 ; Congestion pulmonaire, 1 ; Entérite, 2 ; Sénilité, 2 ; Débilité, 1 ; Mort subite, 1 ; Diagnostic inconnu, 1.

Canton Nord-Est : Tuberculose pulmonaire, 2 ; Méningite tuberculeuse, 1 ; Rougeole, 2 ; Ramolissement cérébral, 1 ; Bronchite chronique, 1 ; Congestion pulmonaire, 1 ; Broncho-pneumonie, 2 ; Entérite, 2 ; Néphrite chronique, 1 ; Mort-nés, 2.

Canton Nord : Bronchite chronique, 1 ; Néphrite chronique, 1 ; soit en tout 32 décès.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — On nous prie d'informer nos concitoyens, qu'à l'occasion de la Pentecôte la Caisse d'Epargne, sera fermée le dimanche 3 et lundi 4 juin.

Par contre il y aura séance le samedi 2 à cinq heures.

LA DATE DE LA FOIRE. — L'ouverture de la Foire communale de Tourcoing est fixée au dimanche, 29 juillet. Un avis du maire a été affiché mardi, à ce sujet. Les forains devront faire leur demande à la mairie avant le premier juillet.

FANFARE DU POINT-CENTRAL. — La société musicale la « Fanfare du Point Central », vient de renouveler sa commission, formée de la façon suivante : Président, Arthur Devalez ; vice-président, Oscar Lasuy ; directeur, François Devrysse ; sous-chef, Auguste Nassens ; porte-drapeau, Jules Houpline ; sergent-major, Louis Bataille ; sergent-fourrier, Charles Liénard ; sergent d'habillement, Jean Jeansens ; sergent-bibliothécaire, Albert Jacques ; sergent-garde-matériel, Moïse Loucheur ; commissaires : Paul Delporte, Henri Parent, Alphonse Papin, Hilarion Laignel, Désiré Vanhoute.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de mardi, il est arrivé aux Halles, les denrées suivantes :

Marée, 210 kilos ; pommes de terre vieilles, 1500 kilos ; pommes de terre nouvelles, 500 kilos ; asperges, 425 bottes ; radis, 850 bottes ; poireaux, 25 bottes ; échalottes, 45 bottes ; choux verts, 250 bottes ; oseilles, 45 paniers ; epinards, 10 paniers.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un porteur de pains, de la Coopérative, « la Nouvelle Union tourquennoise », Victor Vauryssel, âgé de 24 ans, demeurant rue de la Malsence, a été contusionné au pied droit par une roue de sa voiture. M. le docteur Playoust lui a ordonné un repos de dix jours.

— Arthur Meulmester, âgé de 35 ans, homme de peine chez M. Augustin Masquilier entrepreneur, et demeurant rue de Gand, a eu la main droite prise et contusionnée entre deux wagonnets. M. le docteur Vienne lui a ordonné un repos de quelques jours.

— Chez M. J. L. Jacquart, un porteur de bobines, Théophile Pollet, âgé de 40 ans, demeurant à Mouscron, a été atteint au front par une pièce de fonte qu'il a fait tomber en décrochant son vêtement. M. le docteur Den Keep a constaté une contusion et déclaré que le blessé devrait prendre quelques jours de repos.

— En manœuvrant une barre de fer, un ouvrier de la maison Louis Becque, Emile Vereck, âgé de 52 ans, demeurant à Menin, a été atteint à la figure. M. le docteur Bernard a constaté des contusions à la joue gauche et à la paupière. Le blessé subira une incapacité de travail de huit jours.

A LA FRONTIERE. — Dans la matinée de mardi, les gendarmes de Tourcoing ont conduit à la frontière belge du Mont-à-Leux, un convoi de huit expulsés.

LES CONTRAVENTIONS. Pendant la journée de mardi, la police a relevé les contraventions suivantes : dommage à la propriété d'autrui, 1 ; jeu de hasard sur la voie publique, 1.

REMISE D'UN EXTRADE A LA FRONTIERE. — Mardi après-midi les gendarmes belges ont remis à la frontière entre les mains des gendarmes français, un extradé, Jean-Marie Malavaux, âgé de 42 ans, publiciste, né à Saint-Etienne.

Malavaux qui est inculpé d'escroquerie, est réclamé par le parquet de Cahors.

LA MARLIÈRE

LA Société chorale « Echo de la frontière » dans sa réunion générale qui a eu lieu le 27 mai à trois heures, a renouvelé sa commission qui est composée comme suit :

Président, Heuls J-L ; Vice-président, De Bue Désiré ; Secrétaire, Demat Jules ; Trésorier, Decoster Jean-Louis ; Archiviste, Verhaeghe Henri ; Commissaires, Dusollier Théodore, Petit Oscar, Vandebrouck Paul, De Bue Jean-Baptiste.

A l'issue de la réunion elle a voté la participation de la société au festival du Mont-à-Leux le 10 juin, et au festival d'Ostende le 6 août.

BLANC-SEAU

NOCES D'OR. — Les époux Baisez-Lefebvre, fèteront leurs noces d'or le lundi 4 juin à 10 h. du matin en l'église Saint-Eloi, Blanc-Seau. La fanfare du Point-Central prêtera son gracieux concours à cette cérémonie.

MARCQ-EN-BARŒUL

A PROPOS DE SONNERIES DE CLOCHES. — L'incident survenu dimanche au Conseil municipal, à propos de la sonnerie des cloches, a été ici diversement commenté. Il nous a semblé qu'il serait intéressant de consulter, sur ce point, les règlements en vigueur et nous reproduisons le texte d'un arrêté préfectoral de 1884, qui régit toujours la matière :

« Nous, Préfet du département du Nord, officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, Après nous être concerté avec Monseigneur l'Archevêque de Cambrai ; Arrêtons :

» Article 1er. — Dans chaque commune, le Maire aura le droit de faire sonner les cloches :

» 1° Pour annoncer le passage officiel du Président de la République ;

» 2° Pour annoncer les fêtes nationales, la veille et le jour, par une volée d'un quart d'heure ;

» 3° Lorsqu'il sera nécessaire de réunir les habitants pour prévenir ou arrêter quelque accident de nature à exiger leur concours, tels que les cas d'incendie, d'émeute, d'invasion ou autres dangers publics de même nature ;

» 4° Pour appeler les enfants à l'école, dans les communes où cet usage existe déjà ;

» 5° Pour annoncer, le dimanche soir et les jours de fête, l'heure de la retraite et la [illegible]ture des cabarets, lorsque la retraite se fera à l'heure normale.

» Article 2. — Le Maire ne pourra faire sonner les cloches pour aucun usage civil autre que ceux mentionnés ci-dessus.

» Article 3. — MM. les Maires sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne.

» Lille, le 24 juin 1884.

» Le Préfet du Nord,
» (Signé) : Jules CAMBON. »

LA FETE DE LA PENTECOTE. — A l'occasion de la fête de la Pentecôte, l'excellente harmonie municipale interprètera pendant la grand'messe, une fantaisie sur « Préciosa » de Weber et la « Marche aux Flambeaux » de Meyerbeer.

BONDUES

INTERRUPTION DE CIRCULATION. — En raison des travaux de restauration en cours le long du pavé de Linselles, la circulation est interrompue jusqu'au 17 juin. La circulation se fera par le pavé du Bois-Blanc ou par le pavé des Prés-Bavons.

HALLUIN

A LA SOCIETE D'ARBALETRIERS. — La société d'arbalétriers « St-Georges », établie à l'estaminet du « Sapeur Pompier », rue des Ecoles, célébrait, hier, sa fête annuelle. Le banquet traditionnel a eu lieu, à huit heures du soir ; au dessert, M. Henri Cokele, vice-président, s'est levé et a porté un toast à M. François Morel, président de la société : il l'a félicité de l'honneur que lui ont fait les électeurs d'Halluin, en l'envoyant siéger au Conseil municipal. Au nom de la société, M. Cokele remet, à M. Morel, un magnifique objet d'art, acquis au moyen des souscriptions des membres de la société.

M. Morel, très ému, a remercié les arbalétriers de leur délicate attention et les a assurés de son dévouement à la société. La fête s'est terminée assez tard au milieu du plus vif entrain.

UNE AFFAIRE DE COUPS. — Un tisserand, Léopold Stalabade, demeurant au Colbras, a déposé, auprès de la gendarmerie, une plainte à la charge de Florimond Vanhalst, qui, dans la soirée de lundi, l'aurait attendu au sortir de l'estaminet Verlinck et se serait livré sur lui à des violences.

LA FRAUDE. — UNE IMPORTANTE SAISIE A LA GARE. — La douane a opéré dans la soirée de samedi vers 1 heure, une importante saisie, consistant en tabac de Moravie. Dans la journée, plusieurs jeunes gens qui n'ont pu être reconnus, déposaient à la gare d'Halluin six caisses que l'un deux fit expédier par petite vitesse à Woincourt, (Somme). Au moment du chargement en fourgon, M. Kremer, receveur, accompagné du préposé de douane, Wauquier, s'avisa de chercher à découvrir ce que contenaient les caisses. Ils y réussirent et constatèrent avec étonnement que l'expédition entière se composait de fraude. En effet, les 6 caisses contenaient ensemble 309 kilogs de tabac d'une valeur de 3800 francs.

Dans sa déclaration d'expédition, l'envoyeur avait pris le même nom que la personne à qui elle était destinée.

WATTRELOS

ACTE DE PROBITE. — La bonne de M. Beauvisage, architecte, avait perdu un porte-monnaie contenant une montre d'argent et une certaine somme. Une fillette du nom de Her, demeurant rue Couteau, au Laboureur, l'a trouvé et rapporté à sa propriétaire.

COUPS DE REVOLVER. — Hier soir, vers six heures et demie, le service de police, prévenu que des coups de révolver venaient d'être tirés par un individu sur une femme, rue des Champs, au Crétinier, se rendit aussitôt à l'endroit où la scène s'était passée, et arriva à temps pour mettre en état d'arrestation un cabaretier de Croix, Hippolyte D'Hauwer, l'auteur de ce méfait, dont voici les circonstances :

Hippolyte D'Hauwer, qui habite Croix, rue du Creusot, avait, depuis quelques années, des discussions avec sa femme, Marie Clément, qu'il accusait, à tort ou à raison, d'entretenir des relations avec un logeur de la maison, Louis Scheenoghe, 29 ans, ouvrier frappeur. Hier, apprenant que sa femme se trouvait à Wattrelos avec l'individu, il se munit d'un révolver et se mit à sa recherche.

Il la rencontra en compagnie du logeur, rue des Champs et déchargea son arme sur elle, à quatre reprises différentes, sans l'atteindre toutefois. Scheenoghe le saisit à bras-le-corps, et le maintint, avec l'aide de plusieurs personnes, en attendant l'arrivée de la police.

D'Hauwer, interrogé, a déclaré avoir pleine conscience de son acte. C'est la troisième fois, a-t-il déclaré, que ma femme me quitte pour se sauver avec cet homme et j'ai voulu la punir. Il a été maintenu en état d'arrestation et transféré à Lille. Il est né à Volzède, près de Bruxelles, le 3 novembre 1864.

UN SUICIDE. — A la suite de chagrins intimes, un ouvrier du peignage A. Motte et Cie, Charles L..., s'est pendu dans le grenier de sa maison. Il est père de trois enfants en bas-âge.

TRAINS OUVRIERS. — A partir du 28 mai 1900, les ouvriers munis de cartes d'abonnement hebdomadaire, utilisant les relations de Lille à Tourcoing, seront admis, en plus des trains existants dans le train d'aller n° 2511, partant de Lille pour Roubaix et Tourcoing à 6 h. 57 matin.

LES GRÈVES

A LILLE

Dans les filatures de coton. — Les patrons filateurs de coton à la préfecture

M. le préfet du Nord avait promis aux ouvriers grévistes, après l'entrevue qu'il avait eue avec eux, dimanche, de convoquer de nouveau les patrons filateurs de coton à la préfecture.

Cette réunion a eu lieu lundi, à six heures du soir.

Les délégués des filateurs étaient : MM. Georges Delebart-Mallet, Eugène Crépy, Le Blan, et Crépy, filateur à Canteleu.

Au cours de la séance qui ne s'est terminée qu'à 7 heures, M. le préfet a fait part aux filateurs, de la proposition des ouvriers d'accepter 6 % au lieu de 4 % offerts par les patrons.

Ces derniers ont déclaré à nouveau ne rien pouvoir modifier à leur offre première faite spontanément dès l'application de la loi et avant tout conflit. Ils ont constaté que dans aucun autre centre cotonnier, des conditions aussi favorables n'avaient été faites.

Ils ont néanmoins déclaré que tous leurs efforts tendront à faciliter aux ouvriers le gain du même salaire que par le passé et ils restent persuadés que ce résultat pourra être rapidement atteint avec une bonne volonté réciproque.

Le résultat de l'entrevue a été communiqué aux fileurs en grève.

Reprises partielles du travail

Tous les patrons filateurs de coton, dont les ouvriers sont en grève, avaient décidé d'ouvrir les portes de leurs usines et de faire tourner les machines mardi matin, afin de permettre à ceux qui voudraient rentrer de reprendre le travail.

Des mesures extraordinaires de police avaient été prises, afin d'empêcher toute entrave à la liberté du travail.

Tous les commissaires de police étaient, mardi à 6 heures du matin, au poste qui leur avait été assigné, il en était de même pour les agents de service de jour et pour ceux de service de nuit.

Heureusement, ces mesures ont été inutiles, le calme a été complet partout.

On ne signale que trois filatures dans lesquelles des rentrées partielles ont eu lieu :

Chez M. Lefebvre-Horent, rue Gambetta, 11 fileurs, 13 rattacheurs et 89 femmes sont à leurs métiers ;

A la fabrique de M. Delebart-Mallet, rue du Long-Pot, à Fives, 50 hommes et femmes ont repris le travail.

Enfin, chez M. Le Blan plusieurs ouvriers et ouvrières sont entrés également, il reste dans cette filature trente fileurs en grève.

La situation est donc à peu près la même qu'auparavant.

Incident à la « Cotonnière d'Hellemmes »

Cent cinquante ouvrières dont trente fileuses, de la « Cotonnière d'Hellemmes », ont repris le travail mardi matin. A la rentrée de une heure de l'après-midi, plus de trois cents ouvriers et ouvrières qui continuent la grève se trouvaient à la porte des ateliers et ont hué leurs camarades. Cependant, aucune scène de violence ne s'est produite. Outre M. Langlais, commissaire spécial, trois gendarmes commandés par un brigadier se trouvaient sur les lieux.

La grève des terrassiers

Nous annoncions hier que des reprises partielles de travail avaient eu lieu dans les chantiers de la place de la Gare et de l'église Saint-Sauveur. Mardi matin, les ouvriers y étaient au complet. Cet exemple a, d'ailleurs, été imité par de nombreux terrassiers qui sont rentrés dans les divers chantiers où ils étaient occupés. Seuls les ouvriers employés à l'Abattoir n'ont pas repris le travail.

Fin de la grève des manœuvres de maçon

Tous les manœuvres de maçons qui s'étaient mis en grève la semaine dernière ont repris le travail mardi matin, ainsi qu'ils l'avaient décidé dans une réunion tenue à la Maison du Peuple. Comme il a été convenu avec leurs patrons, les manœuvres de maçons attendront le 1er juillet pour formuler leurs revendications et les faire étudier. Ils sont rentrés à la condition que tous auraient un salaire minimum de 30 centimes à l'herre et qu'il ne serait pas fait de retenue pour les assurances.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX

A Toufflers

Mardi matin à sept heures, a eu lieu, sur la place communale, le recensement des chevaux, mules et mulets. La commission était composée de MM. Rigaud, lieutenant au 15e d'artillerie, président ; Braquaval, cultivateur à Touf-

---

FEUILLETON DU 31 MAI. — N° 46

LA FÉE DU GUILDO

par Pierre SALES

XVI

L'AMITIÉ DE JOE FERGUSSON

— Il sent déjà mauvais ! avait dit un de ses concurrents.

Et l'on se moquait ouvertement de Mlle Berthe Champagney, dont le luxe n'avait jamais été plus insolent ; on racontait, avec des gestes indignés, qu'elle avait reçu douze chapeaux de Paris, « oui, douze chapeaux d'une fois ! » Claude se décida brusquement et, l'après-midi où Arnold arrivait au Hâvre, il se prépara à partir pour l'Angleterre. Il recommanda à son père de remonter tranquillement à Ingouville, comme d'habitude, de ne parler de son absence que comme d'une chose toute naturelle ; et il ne voulut même pas se laisser accompagner à la gare, craignant quelque mouvement de faiblesse en public.

Cela lui permit aussi d'aller dire adieu à sa malade qui, d'une manière presque instinctive, lui serra la main ; il passa ensuite chez son médecin pour lui donner ses dernières instructions en cas d'accidents ; puis il partit, tranquille, souriant.

Le surlendemain de ce jour, Mister Joë Fergusson, était en train de raser ses lèvres et son menton roses, et, comme il avait le système nerveux légèrement surexcité, il s'était déjà fait plus d'une entaille, lorsqu'on lui remit la carte de Claude Champagney.

— Quoique ce Monsieur ait insisté, dit le domestique, je l'ai prévenu que Monsieur ne recevrait personne aujourd'hui, que Monsieur déjeunait chez...

— Imbécile !

Et Joë Fergusson, la figure encore couverte de savon, la serviette roulée autour du cou, bondit sur le domestique :

— Voulez-vous aller me le chercher tout de suite !

— Mais, Monsieur, il est reparti ; il reviendra à une autre heure.

— Triple animal ! faire revenir M. Claude Champagney !... Avez-vous la berlue !

Il faut dire que M. Joë Fergusson faisait le désespoir du corect valet de chambre britannique qu'il avait dû s'adjoindre depuis son arrivée en Angleterre, et qui, certainement, aurait déjà quitté son service sans la haute paye qui lui était allouée.

Le désespoir de ce parfait domestique atteignit, ce matin-là, son extrême limite ; car son maitre, l'ayant bousculé, sortit de son cabinet de toilette, descendit l'escalier en trois ou quatre bonds et gagna la rue, toujours affublé de sa serviette et de sa couche de savon.

— Hé ! Claude !... Hé ! Monsieur Champagney...

Claude, qui s'en allait lentement, tout attristé par ce simple petit fait qu'il n'avait pas été immédiatement reçu, se retourna, secoué par une bonne émotion.

Déjà, Joë le rejoignait et, avec force poignées de mains, lui expliquait que ses gens étaient des idiots, qu'il n'avait défendu sa porte que pour les indifférents...

— Mais pour vous... Ah ! les imbéciles !

— Ils ne pouvaient savoir...

— Mais si, tout le monde sait ici que vous m'avez sauvé... presque la vie ! Enfin, quel bon vent vous amène ?... Avez-vous facilement trouvé mon cottage ?...

— Oui, je suis descendu, hier, à Londres, à l'hôtel que vous m'avez indiqué ; et on m'y a appris que vous aviez loué cette maison à Hampton-Court...

— Pour me rapprocher de ma fiancée... Je vois son parc des fenêtres de ma chambre. Permettez que je finisse ma barbe, hein ?... M. Champagney va bien ?... Mlle Berthe aussi ?... Parfait... Je suis ravi de vous voir... Je vous emmène sans façon dans mon cabinet de toilette...

Et Joë paraissait vraiment si heureux de la visite de Claude que celui-ci se croyait déjà certain du résultat.

Mais il ne put parler tout de suite, parce que Joë, tout en passant le rasoir sur son menton, ne cessait pas de manifester sa joie et commençait même des confidences :

— Ah oui, je suis content de vous voir. Vous êtes un *jolly fellow*, vous (un joyeux garçon). Avec vous, je ne m'ennuierai pas ; je vous garde jusqu'après le mariage. A nous deux nous tiendrons tête aux beaux-frères ! Ce que j'en ai assez, de ces animaux-là ! Des Anglais pur-sang, mon ami ! Des gens qui ont tout le temps l'air d'avoir avalé leur canne ! Vous savez comment s'est fait mon mariage ?

— Non, dit Claude, semblant très intéressé.

— Une vieille fille, une de ces vieilles filles anglaises qui peuvent traverser le monde entier sans que leur vertu coure aucun risque, a fait ma connaissance à Melbourne, ou plutôt la connaissance de mes millions. Et, comme elle possédait une jeune cousine sans le sou, l'idée lui est venue, tout de suite, d'enrichir ladite cousine. Vous n'ignorez pas qu'ici les aînés ont tout et les cadets rien ; ma fiancée est extrêmement cadette, la huitième de dix enfants... Et jolie, à elle seule, comme tous les Keepsake d'Angleterre. Un peu froide encore, à cause des beaux-frères et de toute cette famille d'aristocrates... Mais, quand elle sera à moi ! Sur mon honneur, mon ami Claude, elle a des joues, à croire que c'est des roses, et une taille... Vous riez ?... Que voulez-vous, je suis amoureux... Moquez-vous de moi, ça m'est égal !... Aujourd'hui, je suis heureux...

— Tant mieux ! car cela doit vous avoir mis en bonnes dispositions pour me rendre un service... un très gros service ?

— Un service ? fit Joë, d'un ton dégagé ; tout ce que vous voudrez, mon ami. Que je sois en bonnes ou en mauvaises dispositions, est-ce que je pourrais vous refuser quoi que ce soit, à vous ? Nous parlerons de cela, tout à l'heure ; mais venez !

Il avait fini sa toilette ; il fit passer Claude dans sa chambre et le plaça contre un angle d'où on pouvait, en se dissimulant, voir, par une fenêtre, un immense parc, d'un vert invraisemblable, ce vert anglais entretenu par une perpétuelle humidité.

— Surtout, ne vous avancez pas, recommanda Joë. Elle m'a déjà grondé parce que je me montrais là, chaque matin quand elle passe à cheval avec ses frères. Elle dit que c'est schocking.

Elle dit que c'est schocking.

Puis il avoua humblement :

— Il est vrai que je m'étais laissé voir plus d'une fois en bras de chemise. Mais c'est extraordinaire comme il y a une foule de choses qui sont schocking en Angleterre... Quel parc, tout de même ! Et quel château !

D'un geste respectueux, il montrait à Claude la superbe habitation qui s'élevait à près d'un kilomètre, séparée du cottage par une unique prairie, autour de laquelle régnait une piste comme dans un champ de course et qui, des deux côtés, était encadrée par des arbres énormes.

— Et la jeune fille dont les parents possèdent un tel domaine n'aura pas de dot ? interrogea Claude qui ne pouvait admettre que le droit d'aînesse fût si rigoureux.

Joë en était choqué, lui aussi, non par besoin d'argent, car il était bien assez riche ; mais il expliqua que la famille Blingham, une des plus vieilles, des plus aristocratiques d'Angleterre, ne possédait qu'une fortune relativement modeste, quelques millions, qui suffisaient à peine, à l'aîné du nom, pour soutenir son rang et élever ses frères et sœurs, leurs parents étant déjà morts. Les demoiselles Blingham, et il y en avait quatre, ne pouvaient donc compter sur aucune dot, à peine des meubles et un trousseau, quelques souvenirs de famille ; elles n'avaient d'autre ressource, si elles voulaient se marier, que de se mésallier ; et il était indispensable qu'elles le fissent richement, parce que, élevées dans cette superbe demeure, elles avaient toujours mené une grande existence et avaient des habitudes de luxe qui les rendaient incapables d'être autre chose que des femmes de millionnaires. Fergusson racontait tout cela simplement, sans la moindre intention d'ironie, et Claude démêlait même, chez lui, un sentiment d'irrésistible respect pour cette famille dans laquelle on voulait bien lui faire l'honneur de l'accepter avec ses millions.

— Tenez ! Les voici, Claude !

Un groupe de cavaliers et d'écuyères débouchait du bois et s'engageait sur la piste.

Le peloton arriva bientôt en face du cottage.

— Elle en tête... Oh ! elle est brave !

— Pourquoi n'êtes-vous pas de la promenade ?

— Je ne monte pas très bien à cheval, avoua Joë en rougissant.

Et Claude comprit qu'on avait dû le railler, que ses aristocratiques beaux-frères lui faisaient payer, par leurs sarcasmes, la puissance de son argent.

— Comment la trouvez-vous, Claude ?...

La jeune fille arrivait dans un galop vertigineux, vraiment belle et séduisante, le teint éblouissant.

— Très jolie, dit Claude, oh ! vraiment très jolie !

D'une joliesse qui valait peut-être les millions de Joë Fergusson, mais pas son cœur naïf et bon.

Tout de suite, dans ces traits nets, durs, dans ces yeux froids, dans cette attitude presque anguleuse, Claude avait jugé Miss Kate Blingham égoïste, ambitieuse, méchante peut-être !

Elle passa, du reste, près du cottage où vivait son fiancé sans même lever la tête ; et Joë dit, avec une nuance de naïveté et d'embarras :

— A cause de ses frères, de l'aîné surtout, elle est tenue à beaucoup de réserve ! Maintenant, Monsieur mon ami Claude, de quel service s'agit-il ?

Tandis que Claude cherchait son début, Joë, la main un peu tremblante, alla prendre un service à vins fins et l'apporta sur la table, avec des biscuits.

Il versa un plein verre de Xérès à Claude et ne s'en donna, à lui, qu'un demi-verre, tout en disant avec un visible regret :

— Il faut être sage, quand on est fiancé.

Claude alors exposa nettement, loyalement, la situation de son père, les reproches qu'il lui avait adressés sur la manière dont il s'était conduit avec Joë...

— Mais, vous, le regrettez-vous Monsieur Claude ?

— Pas le moins du monde, Monsieur Fergusson. J'aime mieux avoir conquis votre amitié ; je l'ai sentie si sincère, quoique toute récente, que je ne crains pas de m'adresser à elle, franchement, simplement. Je crois que nous n'aurons pas besoin de capitaux, que votre signature suffira pour que nous puissions reporter nos échéances. Et j'ai la persuasion que, si nous gagnons six semaines, deux mois, nous n'en serons pas moins ruinés, mais que aurons sauvé notre nom. Nous liquiderons tranquillement, sans rien faire perdre à qui que ce soit.

— Et ensuite ?

— Ensuite, nous nous remettrons au travail, mon père et moi.

— Vous ?

Fergusson parut douter un instant, et ses yeux presque roses se fixèrent avec une perçante attention sur le visage calme de Claude. Il y lut une telle résolution, une telle foi dans l'avenir qu'il dit :

— Allons ! je vois que vous êtes tout différent du gai yachtman que j'ai rencontré par le travers des rochers du Calvados.

— C'est vrai. Pour les raisons que je viens de vous dire et... pour d'autres que je vous raconterai peut-être plus tard, il s'est fait un grand changement en moi.

Un assez long silence suivit. Joë, la tête dans les mains, réfléchissait.

— Vous hésitez ? demanda tout à coup Claude en frémissant.

— Non. Je cherche simplement les moyens... Il vous faut un million au moins, sans compter ma signature... Comptez sur moi... Je vais aviser... Vous avez eu raison : ma parole vaut de l'or... Seulement, vous direz à votre père que c'est à vous, à vous seul, que j'entends rendre ce petit service, parce que vous, vous n'avez pas douté de mon amitié. Et tenez, ajouta-t-il en saisissant les mains de Claude, avec une soudaine émotion, je voudrais être aussi sûr de l'amour de ma fiancée que vous pouvez l'être de ma reconnaissance et de mon affection.

(A suivre) PIERRE SALES.